

Publié le 08/04/2018 à 09:34, Mis à jour le 08/04/2018 à 09:37

Mine de Salau: les opposants restent mobilisés

Environnement

Environ cent cinquante personnes ont défilé, hier matin, dans les rues de [Saint-Girons](#) pour redire leur opposition au projet de réouverture de la mine de Salau, sur la commune de Couflens. Ils réclament l'abrogation du permis de recherche et, surtout, davantage de «transparence» à tous points de vue.



Quelques minutes avant l'heure du rendez-vous, fixé sur le parking du centre aquatique de Saint-Girons, les forces de l'ordre étaient presque plus nombreuses que les manifestants. Mais finalement, en l'espace d'une petite vingtaine de minutes, Jacques Renoud, coprésident de Stop mine Salau, et les militants de l'association ont vu des «renforts» arriver. Et c'est un cortège d'environ 150 personnes, pas toujours très bien accueillies, qui a pris le départ, direction la place de l'hôtel de ville et le cœur du marché, pour une nouvelle manifestation destinée à clamer leur opposition au projet de réouverture de la mine de Salau, sur la commune de Couflens.

«Michel Bonnemaïson et ses acolytes rentrent dans la mine sans se soucier de la réglementation, et ce, avec la complicité de l'administration», a attaqué Jacques Renoud dans sa prise de parole avant de demander l'abrogation du permis exclusif de recherches minières (PERM) accordé à Variscan Mines SAS en février 2017. Car pour lui, aucune recherche ne peut être entreprise sur l'ancien site minier en raison de la présence d'amiante.

«La présence d'actinolite et de trémolite a été avérée lors de la précédente exploitation. Cet amiante présent depuis trente ans n'a donc pas disparu», a poursuivi le coprésident de Stop mine Salau en citant également le récent rapport de Géodéris (l'organisme de l'État en charge des études «après-mine») : «Ce que dit Géodéris en résumé, c'est qu'il y a de l'amiante partout, aussi bien dans les anciennes galeries que dans les résidus déposés à l'extérieur».

Mais la crainte d'amiante n'est pas le seul argument avancé par les opposants au PERM de Couflens. Pour Jacques Renoud, il existe d'autres sources de pollution, dont des transformateurs remplis de PCB et abandonnés dans les galeries lorsque la mine a fermé dans les années '80. «Or, un PERM n'est pas nécessaire pour dépolluer le site. En revanche, un tel permis, c'est la promesse de pollutions futures», a-t-il conclu.

Le cortège est ensuite revenu au centre nautique d'où Stop mine Salau a lancé un appel aux adhésions afin de pouvoir financer, et organiser, «un festival national Stop mine et convergence des luttes», à Salau, à la fin du mois d'août prochain.

Denis Slagmulder